



## Programmation 2012 Proposition de Cahier des charges

La programmation 2012, dernière année du protocole, sera axée sur la consolidation et la pérennisation des initiatives entreprises depuis fin 2010 en vue d'atteindre des résultats les meilleurs possible en termes de sorties positives et de parcours positifs vers l'emploi durable.

La réussite du dispositif repose :

- sur la mobilisation des référents et des participants,
- sur le développement des partenariats entre APPUIE et les entreprises,
- sur des actions en faveur de l'emploi direct.

### 1. Gestion des parcours d'insertion pour les publics les plus éloignés de l'emploi

#### ▲ Mettre en place un accompagnement renforcé et individualisé

Le rôle du référent est prépondérant. Voici ces missions :

- Pour favoriser l'accès à l'emploi durable du participant, le référent de parcours l'accompagne en lui permettant d'être responsable de son parcours.
- Il est garant de la cohérence du parcours d'insertion dans le cadre d'un suivi individualisé.
- Il assure la transition entre les différentes étapes du parcours d'insertion au cours duquel le participant construira son projet professionnel.
- Il assure aussi le lien entre le PLIE et sa structure.
- Le référent de parcours veille à s'assurer chez chaque opérateur de la continuité et la qualité de l'accompagnement.
- Il assure le suivi de l'intégration dans l'entreprise durant les 6 premiers mois du contrat de travail.
- Il saisit et renseigne les entrées et les actualités des participants du PLIE sur ABC Viesion, logiciel de suivi des parcours des participants du PLIE.

#### 1.1. Référents jeunes Grand Tarbes / Mission Locale

**La Mission Locale assure l'accompagnement des jeunes pour le PLIE du Grand Tarbes.**

#### Public

Les jeunes participants du PLIE du Grand Tarbes en parcours.

#### Missions et objectifs

Accompagnement de tous les jeunes participants du P.L.I.E du Grand Tarbes

Au moins **70 places** d'accompagnements en entrée et sortie permanente.

Positionnement sur les Ateliers et Chantiers d'Insertion avec une fiche de positionnement et un argumentaire, en lien avec le chargé de mission insertion d'APPUIE.

Elaboration des fiches de commande concernant le positionnement des participants sur les actions du PLIE.

Suivi pour le maintien dans l'emploi.

Validation d'au moins **18 sorties positives PLIE** (CDD de + de 6 mois ou CDI tenu 6 mois, formation qualifiante validée) d'ici fin 2012



### Modalités d'action

Utilisation des ressources de la Mission Locale et participation à la réunion d'équipe de la Mission Locale  
Production d'un état d'avancement des parcours 1 fois par mois à APPUIE  
Réunion une fois par mois avec le chargé de mission d'APPUIE pour le suivi des objectifs de la mission.

### Moyens

Un conseiller emploi à mi-temps et tenant des fiches d'heure pour suivre le temps consacré au PLIE au sein de la Mission Locale, disposant de l'outil informatique Mission Locale « Parcours » et renseignant la base de données ABC Viesion.

## 1.2. Référent adultes demandeurs d'emploi de plus d'un an, hors RSA socle, Grand Tarbes / Pôle Emploi

### Public

Demandeurs d'emploi adultes (+ 26 ans), de plus d'un an, priorité aux femmes et aux plus de 50 ans, mais pas forcément de faible niveau de qualification, résidant dans le Grand Tarbes, inscrits ou non à Pôle Emploi et ne percevant pas le RSA socle.

### Missions et objectifs

Accompagnement de tous les participants du PLIE demandeurs d'emploi de longue durée vers l'emploi durable.

Au moins **75 places** d'accompagnements en entrée et sortie permanente.

Positionnement sur les Ateliers et Chantiers d'Insertion avec une fiche de positionnement argumentée qui sera validée et transmise par le chargé de mission insertion d'APPUIE.

Utilisation des fiches de positionnement des participants sur les actions du PLIE.

Suivi pour le maintien dans l'emploi et utilisation des prestations du PLIE pour concrétiser les sorties positives.

Saisie des entrées et de l'actualité des parcours dans ABC Viesion

Validation **d'au moins 15 sorties positives PLIE** (CDD de + de 6 mois ou CDI signé 6 mois, entrée en formation qualifiante) d'ici fin 2012.

### Modalités d'action

Utilisation de tous les moyens et ressources de Pôle Emploi

Suivi des objectifs de la mission :

- Production d'un état d'avancement des parcours 1 fois par mois à APPUIE

-Réunion une fois par mois avec le chargé de mission d'APPUIE pour le suivi des objectifs de la mission

### Moyens

Un conseiller Pôle Emploi à temps plein, présent dans les locaux de Pôle Emploi à Tarbes, renseignant l'outil ABC Viesion du PLIE et utilisant l'outil informatique Pôle Emploi.

## 1.3. Référents RSA socle soumis à l'obligation d'insertion du Grand Tarbes / Pôle Emploi

### Public

Participants du RSA socle soumis à l'obligation d'insertion orientés vers un référent professionnel. Public avec expérience professionnelle ou qui a déjà bénéficié d'un accompagnement résidant dans une commune du Grand Tarbes. 4 catégories de public ont ainsi été définies :

- Public RSA après un parcours en Atelier Chantier d'Insertion,
- Public qui revient au RSA après un parcours en emploi,



- Public relevant du RSA majoré pour isolement (ex Allocation Parent Isolé) ou famille monoparentale, disposant d'une expérience professionnelle récente,
- Public en premier accès au RSA, âgé entre 25 et 27 ans, sorti de l'accompagnement Mission Locale.

### Missions et objectifs

Accompagnement de participants du RSA socle du PLIE vers l'emploi durable.

Au moins **128** places d'accompagnement en entrée et sortie permanente.

Utilisation des fiches de positionnement des participants sur les actions du PLIE, sauf Atelier Chantier d'Insertion.

Suivi pour le maintien dans l'emploi et utilisation des prestations du PLIE pour concrétiser les sorties positives.

Saisie des entrées et de l'actualité des parcours dans ABC Viesion.

Validation **d'au moins 24 sorties positives PLIE** (CDD de + de 6 mois ou CDI signé 6 mois, entrée en formation qualifiante) d'ici fin 2012 : **13** sorties positives pour le conseiller à 90 % et **11** sorties positives pour le conseiller à 80%.

### Modalités d'action

Utilisation de tous les moyens et ressources de Pôle Emploi.

Suivi des objectifs de la mission :

- Production d'un état d'avancement des parcours 1 fois par mois à APPUIE,
- Réunion une fois par mois avec la chargé de mission d'APPUIE pour le suivi des objectifs de la mission.

### Moyens

Deux conseillers Pôle Emploi ; un à 90 % et un à 80%, renseignant l'outil ABC Viesion du PLIE et utilisant l'outil informatique Pôle Emploi.

## 1.4. Référent jeunes et adultes Lourdes / Pôle Emploi

### Public

Demandeurs d'emploi jeunes et adultes de longue durée (plus d'un an dans les 36 derniers mois) ou en situation de chômage saisonnier récurrent, hors RSA socle, avec en priorité un bas niveau de qualification, habitant Lourdes. Priorité aux femmes.

### Missions et objectifs

Accompagnement de tous les participants du PLIE Lourdaise demandeurs d'emploi de longue durée vers l'emploi durable.

Au moins **75 places** d'accompagnements en entrée et sortie permanente.

Positionnement sur les Ateliers et Chantiers d'Insertion avec une fiche de positionnement argumentée qui sera validée et transmise par le chargé de mission insertion d'APPUIE.

Utilisation des fiches de positionnement des participants sur les actions du PLIE.

Suivi pour le maintien dans l'emploi et utilisation des prestations du PLIE pour concrétiser les sorties positives.

Saisie des entrées et de l'actualité des parcours dans ABC Viesion.

Validation **d'au moins 18 sorties positives PLIE** (CDD de + de 6 mois ou CDI signé 6 mois, entrée en formation qualifiante) d'ici fin 2012.

### Modalités d'action

Utilisation de tous les moyens et ressources de Pôle Emploi

Suivi des objectifs de la mission :

- Production d'un état d'avancement des parcours 1 fois par mois à APPUIE,
- Réunion une fois par mois avec le chargé de mission d'APPUIE pour le suivi des objectifs de la mission.



## Moyens

Un conseiller Pôle Emploi à temps plein, présent dans les locaux de Pôle Emploi à Lourdes, renseignant l'outil ABC vision du PLIE et utilisant l'outil informatique Pôle Emploi.

### 1.4. Référent pour les participants du RSA socle soumis à l'obligation d'insertion de Lourdes / Conseil Général

#### Contexte

Dans le cadre du partenariat avec le Conseil Général, le référent professionnel, est le référent des participants du PLIE, sans temps dédié, ni financement de la part du PLIE.

#### Public

Participants du RSA socle soumis à l'obligation d'insertion orientés vers un référent professionnel. Public avec expérience professionnelle ou qui a déjà bénéficié d'un accompagnement, résidant à Lourdes. 4 catégories de public ont ainsi été définies :

- Public RSA après un parcours en Atelier Chantier d'Insertion,
- Public qui revient au RSA après un parcours en emploi
- Public relevant du RSA majoré pour isolement (ex Allocation Parent Isolé) ou famille monoparentale, disposant d'une expérience professionnelle récente,
- Public en premier accès au RSA, âgé entre 25 et 27 ans, sorti de l'accompagnement Mission Locale.

#### Missions et objectifs

Au moins **20 places** en entrée/sortie permanente sur le Grand Tarbes et 20 places sur Lourdes. Le référent PLIE du conseil Général renseigne l'outil de suivi des parcours ABC Vision.

#### ▲ Lever les obstacles financiers à l'accès à la formation et l'emploi

#### Contexte

**Fonds de soutien géré par APPUIE** pour lever les obstacles financiers dans l'accès des participants du PLIE : 1. à la formation et l'insertion.  
2. à la mobilité.

Aide individuelle mobilisée par les référents des participants du PLIE, sans qu'elle ne se substitue à aucun dispositif de droit commun existant (de l'Etat, de la Région, du Conseil Général, du FAJ,...). Les aides tiennent compte des ressources familiales.

#### Public cible

Au moins **35 Participants du P.L.I.E.** sur le Grand Tarbes et **10** sur la ville de Lourdes

#### Modalités d'action

Le Comité Opérationnel (réunion mensuelle) examine les demandes de fonds de soutien, motivées par un projet professionnel, et présentées par les référents ou le chargé de mission d'APPUIE.



Le Comité Opérationnel détermine le montant de l'aide en fonction des ressources du foyer du demandeur et des autres financements.

Dossier : présentation du projet + justificatifs de revenus et de charges + devis avec explication sur le rejet ou insuffisance des autres financements sollicités (droit commun, PDI, FAJ,...).

A titre exceptionnel, pour des demandes dont le caractère d'urgence est prépondérant et pour un montant inférieur à 100 Euros, le chargé de mission du PLIE peut instruire une demande de fonds de soutien qui sera enregistrée par le Comité Opérationnel suivant.

### **Pour l'insertion et la formation :**

Le projet professionnel doit être dûment validé par le référent.

La demande du fonds de soutien concerne des frais liés à la formation (coût de la formation et frais annexes : hébergement, déplacements, fournitures,...) et à l'emploi (achat de vêtements ou matériel de travail).

### **Pour la mobilité :**

- Aides ponctuelles pour l'accès aux services de MOB 65 (locations de 2 roues pour une durée limitée, à des personnes en formation ou en emploi, et recherche avec elles d'une solution définitive à leur problème de mobilité).
- Aides financières pour les leçons de conduite, une fois le code obtenu.
- Bons d'essence.
- Réparations de véhicule.

Pour ces dernières aides, le référent vérifie préalablement que le participant a engagé des démarches concrètes d'insertion professionnelle et que le permis est un élément du parcours.

### **Moyens**

Une enveloppe de 12 500 € sera disponible : 9.000 Euros pour le Grand Tarbes et 3 500 Euros pour la ville de Lourdes.

## **2. Actions pour répondre aux besoins des employeurs et des participants**

**Objectif :** mobiliser collectivement et individuellement les participants pour le retour à l'emploi en favorisant l'emploi direct et en responsabilisant tous les acteurs.

## **Les actions**

### **1. Médiation individuelle entre les participants et l'entreprise à Lourdes**

#### **Contexte**

Le marché de l'emploi à Lourdes est très fortement marqué par l'activité saisonnière de l'hôtellerie-restauration.

Une prospection sur le marché caché des autres secteurs d'activité ouverts à un public peu ou pas qualifié est nécessaire.



Le statut d'employeur direct permet une autre relation entre les participants du PLIE et l'opérateur, qui peut proposer des mises à disposition ou des missions d'intérim. L'adhésion à la demande de prospection proposée est facilitée.

### Public

Tout participant du PLIE de Lourdes.

### Missions et objectifs

- Prospection ciblée pour un portefeuille de participants du PLIE.
- Accompagnement dans l'emploi afin d'optimiser les chances de pérennisation de l'emploi.
- Réalisation d'heures de mission en secteur marchand hors secteur hôtellerie/restauration (mise à disposition, CDI, CDD ou intérim), comme étape de parcours vers l'emploi durable.
- Participation active des participants : dès l'entrée dans le dispositif, (les participants doivent au moins tous les 15 jours assister à une rencontre collective) ils participeront activement à la recherche d'emploi sur le marché caché. C'est l'occasion pour ceux-ci d'expérimenter de nouvelles techniques de recherche d'emploi et d'être acteur de leur recherche.
- Suivi du contrat en entreprise pour favoriser le dialogue entre le participant et l'employeur et favoriser un emploi pérenne et le maintien en emploi. Pour cela débriefing régulier avec le participant, l'employeur facilité par l'opérateur (modalité à convenir avec l'employeur et le participant).
- Accueil **d'au moins 20 personnes** lourdaises.

Réalisation d'au moins **2.000 heures** hors secteur hôtellerie / restauration, et en particulier sur le bâtiment, l'industrie et le service à la personne (décompte plafonné à 400 heures par personne) à accomplir par un minimum de 15 participants.

Et placement et maintien dans l'emploi sur des contrats de travail (pour au moins un mi-temps) CDI ou CDD de + de 6 mois pour au moins 5 personnes (*tous secteurs confondus*). Les contrats seront valorisés pour la réalisation de l'objectif en volume d'heures.

Les résultats seront validés par des justificatifs de réalisations d'heures : bulletins de salaires ou attestation de l'employeur.

### Modalités d'action

- Médiation entre les participants du PLIE et les employeurs pour concrétiser les mises à l'emploi.
- Après réflexion avec son référent, le participant (aidé par le référent si cela est nécessaire) remplit une fiche d'inscription pour être transmise à l'opérateur via APPUIE. A la suite l'opérateur prend rendez-vous avec le participant.
- Un point détaillé sur les participants et sur la prospection des entreprises sera fait tous les mois par courriel adressé à APPUIE et aux référents PLIE concernés.
- Bilan individuel intermédiaire réalisé par la structure en présence du référent où une fiche d'avancement de parcours valorisant le travail d'accompagnement, sera remis au Référent et à la chargée de mission d'APPUIE.
- Bilan individuel final réalisé par la structure en présence du participant, du référent et du chargé de mission d'APPUIE avec un écrit stipulant les avancés de parcours et préconisations pour la suite du parcours.

## 2 Prospection marché caché de l'agglomération tarbaise et accompagnement en entreprise. Etape de parcours « Recherche d'emploi »

Médiation individuelle entre le public et l'entreprise.

Prospection ciblée pour un portefeuille de participants du PLIE, pour obtenir des contrats de travail essentiellement issus du marché caché.



Réalisation d'heures de travail en secteur marchand, placement et maintien dans l'emploi sur des CDI ou des CDD de plus de 6 mois.

### Public

Au moins 20 participants du PLIE du Grand Tarbes.

### Missions et objectifs

- Accompagnement d'au moins 20 participants du PLIE du Grand Tarbes
- Réalisation d'au moins 2.000 d'heures de travail en secteur marchand hors clause sociale (décompte plafonné à 400 heures par personne), à accomplir par au moins 15 participants comme étape de parcours vers l'emploi durable.
- Placement et maintien dans l'emploi sur des contrats de travail (pour au moins un mi-temps) CDI ou des CDD de plus de 6 mois ou formation qualifiante, pour au moins 8 personnes. Les contrats seront valorisés pour la réalisation de l'objectif en volume d'heures.

Les résultats seront validés par des justificatifs de réalisations d'heures : bulletins de salaires ou attestation de l'employeur.

### Modalités d'action

- ✓ déterminer l'ensemble des compétences et atouts du participant à valoriser pour le poste visé,
- ✓ appréhender les éventuels freins ou contraintes de la personne pour son futur emploi,
- ✓ récolter des offres d'emploi durables du marché caché des entreprises locales en lien avec le profil des participants,
- ✓ établir la mise en relation entre l'employeur et le participant en valorisant ses acquis pour le poste à pourvoir,
- ✓ effectuer le suivi de la prise de poste jusqu'à la stabilisation en emploi.

**L'articulation avec les référents du PLIE, chargés de l'accompagnement personnalisé et individualisé des participants du PLIE devra être systématiquement recherchée, notamment s'agissant des échanges d'information en termes de préconisations pour les suites de parcours.**

### Les modes opératoires attendus

Cette action pourra comprendre trois phases :

- l'accompagnement à la recherche d'emploi via la prospection : ce parcours dans l'action est estimé en moyenne à **30 heures** par participant, dans la limite de **6 mois** d'accompagnement ;
- Un entretien tripartite au retour de la première mission entre la structure, le participant et le référent ;
- le suivi du participant en cours d'emploi : ce suivi sera réalisé durant **6 mois** après la signature du contrat de travail par le participant, à raison d'**1H** d'entretien mensuel en face à face avec le salarié, soit un temps total de suivi en emploi estimé à **6H**.

### Cette mission s'articule autour de :

- La réactivité du prestataire pour proposer un RDV après la prescription du référent
- La validation avec le participant du poste visé, la valorisation de ses atouts et compétences
- La prise en compte d'éventuelles contraintes et la détection des freins liés à l'emploi
- L'exploration dynamique du marché caché : Prospection des entreprises locales du secteur marchand par la structure elle-même en vue de détecter des besoins en personnel correspondant à des



offres d'emploi durables (CDD + 6 mois et CDI) à pourvoir au moment, adaptés au profil des participants

- Le maintien dans une dynamique de recherche d'emploi par la fréquence des RDV et la proposition de démarches à effectuer par le participant entre deux visites
- La proposition d'offres d'emploi durables en lien avec les souhaits professionnels du participant et le travail déjà effectué par le référent Plie
- L'accompagnement des employeurs dans leurs procédures d'embauche, d'accueil et d'intégration des nouveaux salariés, uniquement si le poste pourvu par le participant a été trouvé par le prestataire
- La justification par le prestataire de la mise en emploi d'un participant par la transmission obligatoire de son contrat de travail au référent Plie
- Le suivi du participant en emploi durant 6 mois
- Le retour fréquent au référent Plie tout au long de l'opération et de la période en emploi

### 3. Médiation individuelle entre le participant et l'entreprise du Grand Tarbes.

#### Public

Au moins 30 bénéficiaires du PLIE du Grand Tarbes

*2 opérateurs sont recherchés, chacun ayant une cohorte d'au moins 15 personnes*

#### Missions et objectifs

*Pour chacun des 2 opérateurs recherchés*

- Réalisation d'heures de mission en secteur marchand et non marchand (mise à disposition, CDI, CDD ou intérim), comme étape de parcours vers l'emploi durable.
- Prospection ciblée pour un portefeuille de participants du PLIE.
- Accompagnement dans l'emploi afin d'optimiser les chances de pérennisation de l'embauche.
- Participation active des participants : dès l'entrée dans le dispositif, (les participants doivent au moins tous les 15 jours assister à une rencontre collective) ils participeront activement à la recherche d'emploi sur le marché caché. C'est l'occasion pour ceux-ci d'expérimenter de nouvelles techniques de recherche d'emploi et d'être acteur de leur recherche.
- Accueil d'au moins **30** personnes du grand Tarbes.
- Réalisation d'au moins 1500 heures (décompte plafonné à 400 heures par personne). Et placement et maintien dans l'emploi sur des contrats de travail (pour au moins un mi-temps) CDI ou des CDD de plus de 6 mois, pour au moins 3 personnes. Les contrats seront valorisés pour la réalisation de l'objectif en volume d'heures.
- Les résultats seront validés par des justificatifs de réalisations d'heures : bulletins de salaires ou attestation de l'employeur.

#### Modalités d'action

- Après réflexion avec son référent, le participant (aidé par le référent si cela est nécessaire) remplit une fiche d'inscription pour être transmise à l'opérateur via APPUIE. A la suite l'opérateur prend rendez-vous avec le participant.
- Médiation entre les participants du PLIE et les employeurs pour concrétiser les mises à l'emploi.
- Les participants sont positionnés sur fiche de prescription par le chargé de mission du PLIE après avis des référents.



- Un point détaillé sur les participants et sur la prospection entreprises sera fait tous les mois par mail, adressé à APPUIE et aux référents PLIE concernés.
- Un bilan tripartite tous les deux mois sera fait avec le participant, le référent et l'accompagnateur emploi.
- Bilan individuel final réalisé par la structure en présence du participant, du référent et du chargé de mission d'APPUIE avec un écrit stipulant les avancés de parcours et préconisations pour la suite du parcours.

#### 4 Présenter, valoriser et accompagner les participants vers les contrats de professionnalisation.

#### Public ciblé

Participants du PLIE particulièrement les jeunes et les participants non qualifiées

#### Missions et objectifs

- Accompagnement d'au moins **20 participants**,
- Présenter de manière attractive le contrat de professionnalisation aux employeurs et aux participants,
- Accompagner les employeurs pour trouver les formations adéquates, en lien avec les employeurs et les participants,
- Objectif : **5 contrats professionnalisant signés.**

#### Modalités d'interventions particulières

- Accompagnement en entreprise pour le premier contact avec l'entreprise. L'opérateur facilitera la relation participant employeur surtout en début de contrat en vérifiant que le participant a bien pris la mesure de son poste et compris toutes les consignes.
- Suivi du contrat en entreprise pour favoriser le dialogue entre le participant et l'employeur et permettre un emploi pérenne et le maintien en emploi. Pour cela débriefing, régulier avec le participant, l'employeur facilité par l'opérateur (modalité à convenir avec l'employeur et le participant).
- C'est le participant qui prend rendez vous avec l'opérateur, après discussion avec son référent. Une fiche est remplie par le participant (aidé par le référent) pour être transmise à l'opérateur via APPUIE.

### 5. Mettre en œuvre le PLIE

#### 5.1. Insertion, animation, appui aux opérateurs

#### Missions et modalités d'actions

L'équipe opérationnelle assure les tâches suivantes :

- formalise les propositions pour le Comité de Pilotage et veille à la mise en œuvre de ses décisions,
- assure l'animation technique du dispositif,
- rend compte aux élus, prépare les instances de décisions,
- informe le Comité de Pilotage des problématiques rencontrées par les participants pour permettre d'orienter au mieux l'action du PLIE,
- élabore les procédures de suivi de la réalisation des objectifs du dispositif,



- s'assure de la traçabilité des parcours des participants,
- assure le lien avec tous les acteurs locaux concernés,
- mettre en œuvre une stratégie de partenariat avec les entreprises,
- assure la mise en œuvre des processus d'évaluations internes.

## ➤ Ingénierie de parcours

Cette mission est assurée par le chargé de mission insertion, qui anime le Comité Opérationnel dont font partie les 5 référents dédiés (3,7 ETP Pôle Emploi, 0,5 ETP Mission Locale) et le référent professionnel du Conseil Général basé à la Maison Départementale de la Solidarité de Lourdes.

Elle comprend la veille et l'analyse des avancées dans les parcours, l'instruction du Fonds de Soutien, le suivi quantitatif et qualitatif des actions pour un dispositif figé dans son contenu (référents, ateliers et chantiers d'insertion, fonds de soutien) et calibré pour 348 personnes minimum.

L'ingénierie de parcours mobilise la chargée de mission insertion pour environ 0,5 ETP, assisté par la secrétaire de direction pour environ 0,10 ETP.

## ➤ Ingénierie de projet et pilotage du dispositif

Cette mission est assurée par le chef de projet du PLIE, directeur d'APPUIE, qui anime le Comité Technique dont font partie les représentants des principaux partenaires institutionnels. Il est en charge des relations partenariales et institutionnelles, ainsi que des montages financiers.

Cette fonction mobilise le directeur d'APPUIE pour environ 0,75 ETP, assisté par la secrétaire de direction pour environ 0,15 ETP.

- 1 directeur, chef de projet pour 0,75 ETP,
- 1 chargé de mission insertion pour 0,5 ETP,
- 1 secrétaire de direction pour 0,25 ETP.

## 5.2. Gestion des crédits et de la Subvention Globale FSE

### Missions et modalités d'actions

Dans le cadre de la programmation de l'objectif Compétitivité Régionale et Emploi 2007-2013, APPUIE est devenu Organisme Intermédiaire pour assurer la gestion d'une enveloppe FSE par le biais de la Subvention Globale, pour la programmation 2007/2009. Son descriptif de gestion et de contrôle a été validé par la Commission Interministérielle des Contrôles le 29 septembre 2008. Par décision du Comité Régional de Programmation du 16/02/2010, APPUIE a reçu un avis favorable pour la subvention globale 2010-2012.

La gestion de la Subvention Globale est assurée par le pôle administratif et comptable qui mobilise environ 1 ETP réparti comme suit : 0,5 ETP chargé de gestion, 0,25 ETP secrétaire de direction, 0,25 ETP directeur d'APPUIE.

Pour ce qui concerne la mise en œuvre des crédits FSE, l'équipe opérationnelle :

- Participe au travail d'instruction mené par l'Unité de gestion notamment en émettant des avis d'opportunité et en apportant toute l'expertise technique requise,
- Contribue au suivi des opérations, en réalisant des visites sur place, dont les résultats seront transmis à l'Unité de gestion et utilisés en appui des opérations de contrôle de service fait,
- Veille au respect du système de gestion et de contrôle,
- Renseigne l'outil de suivi quantitatif et financier mis à disposition par les services de l'Etat (PRESAGE).

## 5.3. Contrôle Qualité Gestion

### Missions et modalités d'actions



Le nombre réduit de salariés d'APPUIE nécessite l'externalisation du Contrôle Qualité Gestion exigé par la réglementation FSE .

Un prestataire est recherché à partir du cahier des charges spécifique validé par la DIRECCTE Midi-Pyrénées ci-joint.